

Sushi Shop poursuit son action en faveur de l'égalité femmes / hommes

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause nationale par le Président de la République.

Depuis la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Sushi Shop à mener plusieurs actions avec pour objectif d'offrir des conditions égales pour les femmes et les hommes au sein de l'entreprise.

Au titre de l'année 2023, l'entité **Sushi Shop Restauration**, qui regroupe l'ensemble de nos restaurants et corners, obtient un Index de 94 points sur 100, soit un niveau supérieur de 5 points à celui de l'année 2022 (après une hausse de 10 points entre 2021 et 2022) :

- Ecart de rémunération : 39 / 40 points (en faveur des hommes)
- Ecart d'augmentations individuelles : 20 / 20 points (en faveur des femmes)
- Ecart de promotions : 15 / 15 points (en faveur des femmes)
- Pourcentages de salariés augmentés au retour de congé maternité : 15 / 15 points
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5 / 10 points (en faveur des hommes)

Total de 94 / 100 points

Au titre de l'année 2023, l'entité **Sushi Shop Management**, qui regroupe les équipes supports de l'entreprise, obtient quant à elle un score de 91 points sur 100 en hausse de 4 points par rapport à celui de l'année 2022 (après une baisse de 4 points entre 2021 et 2022) :

- Ecart de rémunération : 31 / 40 points (en faveur des femmes)
- Ecart d'augmentations individuelles : 35 / 35 points (en faveur des hommes)
- Pourcentages de salariés augmentés au retour de congé maternité : 15 / 15 points
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 / 10 points (parité égale)

Total de 91 / 100 points

Sushi Shop (Groupe Amrest) entend poursuivre son engagement sur les années à venir pour garantir l'égalité entre les Femmes et les Hommes avec le support de ses partenaires sociaux.